Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 076-217604479-20261106-M_A26_659-AI

Ville de Montivilliers

ARRETE N° 2026-659

VILLE DE MONTIVILLIERS

PERSONNEL MUNICIPAL
Arrêté de délégation de signatures

Monsieur Nicolas MAYO
Attaché

Monsieur le Maire de la Ville de Montivilliers, Jérôme DUBOST,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu le Code de la commande publique,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026, relative à l'élection du Maire de Montivilliers,
Vu l'arrêté portant délégation de fonctions et de signature du maire aux adjoints et aux conseillers municipaux de la ville de Montivilliers,
Vu l'arrêté donnant délégation de signature du maire à Madame Hélène DUVAL, Directrice générale des services de la ville de Montivilliers,
Vu l'arrêté nommant Monsieur Nicolas MAYO pour assurer les fonctions de Responsable du Centre Social Jean Moulin de la ville de Montivilliers,

ARRÊTE

Article 1er : Délégation est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, à **Monsieur Nicolas MAYO, Attaché contractuel**, Responsable du Centre social Jean Moulin, pour signer les bons de commande pour un montant unitaire inférieur à 1 000 euros et les factures attestant du service fait rattachés au code gestionnaire 117JM regroupant, notamment, le domaine d'activité suivant :

Sous-fonction : 42122 - Maisons de quartier de la Belle Etoile

Article 2 : Le présent arrêté de délégation de signature prendra effet dès sa transmission au contrôle de légalité,

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié et notifié à l'intéressé,
- Transmis au Contrôle de légalité,
- Transmis au Comptable public.

Signé électroniquement par : Jérôme Dubost
Date de signature : 17/10/2026
Qualité : Maire

Fait à Montivilliers, le 14 octobre 2026

Le Maire,
Jérôme DUBOST

MAIRIE DE MONTIVILLIERS SEINE-MARITIME

Notifié le 06/11/26
Signature de l'agent